Critères d'audition

- 1) Aimer la musique et désirer l'apprendre.
- 2) Être capable de chanter juste.
- 3) Être capable de faire la lecture des notes **en clé de sol** (do grave à la aigu) et **en clé de fa** (La grave à do aigu) <u>clé de fa, à partir de la 4^e année seulement.</u>
- 4) Reconnaître et nommer les **figures de notes** et de **silences** (de la ronde à la double-croche, du quart de soupir à la pause).
- 5) Reconnaître les **mesures** et les **chiffres indicateurs** (2/4, 3/4 et 4/4).
- 6) Savoir indiquer les pulsations. À partir de la 4^e année
- 7) Connaître les tons et les demi-tons (sur le clavier). À partir de la 4^e année
- 8) Savoir dessiner les clés de sol et de fa, le dièse, le bémol et le bécarre et comprendre leur fonction.
- 9) Connaître la barre de mesure, la double barre de mesure et la double barre de reprise.
- 10) Bien comprendre la durée des rythmes.
- 11) Être capable d'additionner et de faire des équivalences avec des rythmes. À partir de la 4^e année